

nous donnons
vie à la ville



Foncière-développeur

Communiqué de Presse
Paris, le 27 juin 2013

Confirmation par la Cour d'appel de Paris de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers relative à l'offre publique d'Icade sur Silic

Par un arrêt en date de ce jour, la Cour d'appel de Paris a rejeté l'ensemble des recours formulés à l'encontre de la décision de conformité de l'AMF relative à l'offre publique d'Icade sur Silic. La Cour confirme ainsi la validité et la régularité de cette opération, jugée par ailleurs par le Conseil d'administration de Silic conforme à l'intérêt de la société, celui-ci ayant recommandé aux actionnaires qui le souhaitent d'apporter leurs titres à l'offre.

La pertinence de ce rapprochement, qui va donner naissance à la première foncière française sur le segment bureaux avec un patrimoine de plus de 10Md€, se caractérise par la complémentarité évidente des business models d'Icade et de Silic, des emprises géographiques ainsi que des expertises et des savoir-faire des équipes. Il s'inscrit dans la stratégie d'Icade initiée depuis 2007 de recentrage de ses activités sur les actifs bureaux / parcs tertiaires, majoritairement localisés dans les principales zones tertiaires d'Ile-de-France bénéficiant du développement récent ou à venir des transports en commun.

L'AMF devrait publier prochainement un avis aux fins de fixer la date de clôture de l'offre, étant précisé que l'Autorité s'est engagée à proroger la date de clôture de l'offre en sorte que celle-ci n'intervienne que huit jours au moins après le prononcé de l'arrêt de la Cour d'appel statuant sur les recours en annulation.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique concernant l'opération de rapprochement avec Silic est prévue, en anglais, mardi 2 juillet 2013 à 15h00 (heure de Paris). Une invitation sera transmise ultérieurement avec les liens permettant d'y participer.

A propos d'Icade

Icade est une société immobilière cotée, filiale de la Caisse des Dépôts : investisseur, promoteur et prestataire de services dans l'immobilier privé et public. La maîtrise de ses différents métiers permet à Icade d'apporter des solutions globales, durables, innovantes et adaptées aux besoins de ses clients.

En 2012, Icade a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 499,3 millions d'euros et un cash-flow net courant de 251,4 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, l'actif net réévalué triple net EPRA atteint 4 190,1 millions d'euros soit 80,7 euros par action.

Contacts

Nathalie Palladitcheff

Membre du comité exécutif, en charge des finances, du juridique, de l'informatique et du pôle Services à l'immobilier

+33 (0)1 41 57 70 12

nathalie.palladitcheff@icade.fr

Nicolas Dutreuil

Directeur du corporate et des financements, en charge des relations investisseurs

+33 (0) 1 41 57 71 50

nicolas.dutreuil@icade.fr

Le présent communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre d'acquisition de titres Silic par Icade.

L'accès à la note d'information et à tout document relatif à l'Offre ainsi que la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre est faite exclusivement en France et ne s'adresse pas à des personnes soumises, directement ou indirectement, à de telles restrictions. Elle ne pourra en aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements en matière boursière dans certaines juridictions. Icade décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.

Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'Offre avant de prendre une quelconque décision relative à l'Offre.